
Eau potable : quels sont les démarches et les contacts des habitants ?

Chapo

Entre le point de captage d'eau en milieu naturel et son arrivée à votre robinet, l'eau de la Métropole est puisée, traitée et rendue potable puis distribuée aux foyers par la collectivité.

Texte de présentation

Vous faites construire votre maison ? Il vous faudra raccorder votre logement à l'eau potable. La Métropole veille en permanence à la qualité de l'eau potable du point de captage jusqu'à chez vous. Derrière un geste aussi simple que se servir un bon verre d'eau fraîche, toute la technicité des professionnels de l'eau est à l'œuvre. La Métropole répond à vos demandes et à vos questions concernant l'ouverture et la fermeture de votre compteur, un problème de fonctionnement du réseau (fuite d'eau). C'est elle qui relève votre compteur.

Blocs de landing page

[A quel site d'accueil puis-je me rendre si besoin?](#)

Accroche

[Selon sa commune d'habitation, l'utilisateur peut se rendre dans un des quatre sites d'accueil : Elbeuf, Le Petit -Quevilly, Rouen \(Service Régie de la Métropole\) ou Maromme \(prestataire VEOLIA\).](#)

[En cas de problème d'eau, qui contacter ?](#)

Accroche

[En cas d'urgence technique, un accueil téléphonique est accessible 24h/24, 7j/7 : Ma Métropole, au 0800 021 021 \(appel et service gratuits\)](#)

[Que faire en cas de déménagement ?](#)

Image

Accroche

[En cas d'emménagement, de déménagement et même de changement de situation familiale, vous pouvez contacter Ma Métropole au 0800 021 021 ou vous abonner en ligne sur le site de la Métropole.](#)

[Comment se passe le relevé de compteur ?](#)

Image

Accroche

C'est un technicien de la Mtropole qui intervient sur rendez-vous pour relever votre compteur, afin d'tablir la facturation de votre consommation relle et assurer la maintenance ncessaire au fonctionnement de votre compteur.

Que faire en cas de fuite d'eau ?

Image

Accroche

[Il faut distinguer les fuites avant compteur, qui donnent lieu intervention de la Mtropole ; des fuites aprs compteur, que l'usager doit prendre en charge personnellement.](#)

[La qualité de mon eau est-elle contrôlée ?](#)

Image

Accroche

[Leau distribue votre robinet fait lobjet de contrles priodiques par la Mtropole et le Ministre de la Sant afin de vous garantir une eau de qualitt consommer en toute scurit.](#)

[Quelles sont les usines de traitement de l'eau potable ?](#)

Image

Accroche

[Comment les diffrents ouvrages de la Mtropole fonctionnent ?](#)

Texte institutionnel

Compétente en matière de production et de distribution d'eau potable, la Métropole compte 3000 km de réseau et plus de 198 000 abonnés. Chaque année, elle distribue plus de 31 millions de m³. La distribution de l'eau potable est assurée directement par les services de la Métropole ou par son prestataire, selon les communes. Pour toutes questions ou en cas d'urgence, ces services sont joignables par Ma Métropole 24h/24 et accessibles à leurs sites d'accueil en journée.